

Bulletin **INESSS** Express

ÉDITION SPÉCIALE



Médicaments & remboursement

30 juillet 2026



Publication des recommandations de l'INESSS transmises à la ministre de la Santé sur certains produits de santé à des fins de remboursement public

L'INESSS rend public un nouvel [Avis à la ministre](#) qui présente les recommandations et les résultats des évaluations portant sur les produits de santé suivants :

Médicaments

- [Adheroza^{MC}](#) pour des indications diverses;
- [Cortiment^{MC}](#) pour le traitement de la colite ulcéreuse légère à modérée;
- [Dupixent^{MC}](#) pour le traitement de la maladie pulmonaire obstructive chronique;
- [Hyrimoz^{MC}](#) pour le traitement chez l'enfant de la colite ulcéreuse et de la maladie de Crohn;
- [Imaavy^{MC}](#) pour le traitement de la myasthénie grave généralisée;
- [Keytruda^{MC} SC](#) pour des indications diverses;
- [Mounjaro^{MC}](#) pour le traitement du diabète de type 2;
- [Nucala^{MC}](#) pour le traitement de la maladie pulmonaire obstructive chronique;
- [Steqeyma^{MC}](#) pour des indications diverses (nouvelle forme);
- [Trikafta^{MC}](#) pour le traitement de la fibrose kystique chez les patients ayant reçu une greffe pulmonaire;
- [Trimbow^{MC}](#) pour le traitement de la maladie pulmonaire obstructive chronique;
- [Voxzogo^{MC}](#) pour le traitement de l'achondroplasie.

Médicaments multisources (génériques ou produits de santé naturels)

Premiers médicaments multisources :

- Mytolac^{MC}, Advanz; Sol. Inj. S.C., 60 mg/0,3 ml, 90 mg/0,3 ml et 120 mg/0,5 ml;
- Waymade-Maraviroc^{MC}, Waymade, Co., 150 mg et 300 mg;

- Euro-Vitamine B12^{MC}, Euro-Pharm, Sol. Orale, 200 mcg/ml;
- Lupin-Letermovir^{MC}, Lupin, Co., 240 mg et 480 mg.

Autres produits :

- Consultez l'[Avis à la ministre](#).

Retraits de produits et modifications administratives

- Consultez l'[Avis à la ministre](#).

Pour connaître l'ensemble des produits de santé en cours d'évaluation par l'INESSS, consultez les [plans de travail des innovateurs et des génériques](#) sur notre site Web.

Publication des décisions de la ministre - Mise à jour des listes des médicaments du 30 juillet 2026

De nouvelles éditions de la [Liste des médicaments du régime général d'assurance médicaments](#) et de la [Liste des médicaments – Établissements](#) sont maintenant disponibles sur le site Web de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Publication des décisions de la ministre concernant les médicaments

La ministre a rendu sa décision pour les produits de santé suivants :

- [Aclasta^{MC} et version générique](#) pour le traitement de l'ostéoporose;
- [Alyftrek^{MC}](#) pour le traitement de la fibrose kystique chez les personnes de 6 ans et plus;
- [Andembry^{MC}](#) pour le traitement des crises d'angioedème héréditaire;
- [Beyfortus^{MC}](#) pour la prévention des infections graves par le virus respiratoire syncytial chez l'enfant;
- [Cyramza^{MC}](#) pour le traitement de l'adénocarcinome gastrique ou de la jonction gastro-œsophagienne avancé;
- [Denoza^{MC}](#) pour le traitement de l'ostéoporose;
- [Enhertu^{MC}](#) pour le traitement de l'adénocarcinome gastrique ou de la jonction gastro-œsophagienne avancé HER2 positif;
- [Enhertu^{MC}](#) pour le traitement du cancer du sein;
- [Éverolimus, palbociclib, ribociclib, lapatinib et abémaciclib](#) pour le traitement du cancer du sein avancé ou métastatique;
- [Hyrimoz^{MC}](#) pour le traitement chez l'enfant de la colite ulcéreuse et de la maladie de Crohn;
- [Idenos^{MC}](#) pour la prévention des événements osseux;
- [Imaavy^{MC}](#) pour le traitement de la myasthénie grave généralisée;
- [Imfinzi^{MC}](#) pour le traitement du cancer de stade précoce de l'estomac ou de la jonction gastro-œsophagienne;
- [JAMP Loperamide^{MC}](#) pour le traitement symptomatique de la diarrhée (nouvelle forme);
- [Pyzchiva^{MC}](#) pour le traitement de l'arthrite psoriasique, la colite ulcéreuse, la maladie de Crohn et le psoriasis en plaques;
- [Rybelsus^{MC}](#) pour le traitement du diabète de type 2 (nouvelles teneurs);
- [Trikafta^{MC}](#) pour le traitement de la fibrose kystique chez les patients ayant reçu une greffe pulmonaire;
- [Tryngolza^{MC}](#) pour le traitement du syndrome de chylomicronémie familiale;
- [Vyndamax^{MC} et Vyndagel^{MC}](#) pour le traitement de la cardiomyopathie causée par une amyloïdose à transthyréline.

La ministre a décidé de surseoir à sa décision concernant les produits de santé suivants :

- [Adheroza^{MC}](#) pour des indications diverses;
- [Amvuttra^{MC}](#) pour le traitement de la cardiomyopathie causée par une amyloïdose à transthyréline;
- [Bomynta^{MC}](#) pour la prévention des événements osseux;
- [Conexence^{MC}](#) pour le traitement de l'ostéoporose;
- [Cortiment^{MC}](#) pour le traitement de la colite ulcéreuse légère à modérée;

- [Dupixent^{MC}](#) pour le traitement de la maladie pulmonaire obstructive chronique;
- [Empaveli^{MC}](#) pour le traitement de la glomérulopathie à C3 et glomérulonéphrite membranoproliférative à complexe immunitaire primaire;
- [Keytruda^{MC} SC](#) pour des indications diverses;
- [Livmarli^{MC}](#) pour le traitement du prurit associé à la cholestase intra-hépatique familiale progressive;
- [Mounjaro^{MC}](#) pour le traitement du diabète de type 2;
- [Nucala^{MC}](#) pour le traitement de la maladie pulmonaire obstructive chronique;
- [Obodence^{MC}](#) pour le traitement de l'ostéoporose;
- [Redemplo^{MC}](#) pour le traitement du syndrome de chylomicronémie familiale;
- [Stegeyma^{MC}](#) pour des indications diverses (nouvelle forme);
- [Trimbow^{MC}](#) pour le traitement de la maladie pulmonaire obstructive chronique;
- [Voxzogo^{MC}](#) pour le traitement de l'achondroplasie;
- [Wynzora^{MC}](#) pour le traitement du psoriasis en plaques;
- [Zoryve^{MC}](#) pour le traitement du psoriasis en plaques.

Publication des décisions de la ministre concernant les médicaments multisources (génériques ou produits de santé naturels)

La ministre a rendu ses décisions pour certains médicaments multisources :

- Consultez l'onglet [Produits évalués](#) pour plus de détails.

Pour en savoir davantage, visitez les sections [Avis au ministre](#) et [Médicaments : Évaluation aux fins d'inscription](#), sous l'onglet *Produits évalués* du site Web de l'INESSS.

Le [tableau des nouveautés liées aux médicaments innovateurs](#) dans les listes des médicaments, publié par la Régie de l'assurance maladie (RAMQ), constitue également une source d'information complémentaire.



Appel à contribution des patients, des personnes proches aidantes et des associations de patients et de cliniciens

Dans le cadre des évaluations des médicaments, des produits du système du sang et des dispositifs médicaux liés à l'administration de médicaments à des fins de remboursement, la Direction de l'évaluation des médicaments et des technologies à des fins de remboursement (DER) de l'INESSS tient à évaluer les besoins de santé et les expériences de soins des personnes concernées par les conditions médicales suivantes :

Dates limites pour commentaires :

7 septembre 2026

- Tecvayli^{MC} (téclistamab) : En association avec le daratumumab, traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire.

14 septembre 2026

- Epysqli^{MC} (éculizumab) : Traitement du syndrome hémolytique et urémique atypique;

- Nom commercial à venir (rucaparib) : En monothérapie, traitement du cancer épithélial de l'ovaire, de la trompe de Fallope ou péritonéal primitif de haut grade;
- Enhertu^{MC} (trastuzumab déruxtécan) : Traitement du cancer du sein HER2+ après un traitement néoadjuvant;
- Somatuline Autogel^{MC} (lanréotide (acétate de)) : Maintien des indications actuellement reconnues pour le lanréotide;
- Sugammadex Injection^{MC} (sugammadex sodique) : Décurarisation après un bloc neuromusculaire modéré à profond.

Vous êtes concerné(e)s par un de ces médicaments? N'hésitez pas à contribuer à son évaluation à l'aide du [questionnaire en ligne](#).

Vous aimeriez commenter un autre médicament? Consultez la liste des produits en cours d'évaluation, à la page *Évaluation des médicaments aux fins d'inscription*, à l'onglet Plan de travail - Innovateurs pour la liste complète.

L'INESSS a pour mission de promouvoir
l'excellence clinique et l'utilisation efficace des
ressources dans le secteur de la santé et des
services sociaux.

